OBSERVATOIRE DE LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

Université de Montréal

OCDE dev CENTRE DE DÉVELOPPEMENT

LES RENCONTRES DE LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

Rapport de webinaire
De l'informel au formel : pour un écosystème entrepreneurial francophone durable

Mercredi, 14 octobre 2026

Organisé par l'Observatoire de la francophonie économique et le Centre de développement de l'OCDE

À propos de l'Observatoire de la Francophonie économique

L'OFÉ de l'Université de Montréal a été créé en juin 2017 en partenariat avec le gouvernement du Québec, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Il a pour mission de devenir une ressource de premier plan sur les questions reliées à la Francophonie économique et, donc, un centre de calibre international d'études, de recherches et d'activités de liaison et de transfert sur la francophonie économique, ayant un intérêt marqué pour les pays en voie de développement, notamment en Afrique. L'Observatoire œuvre pour mettre à la disposition de ses membres, de ses partenaires et des chercheuses et chercheurs intéressés un ensemble intégré de données macroéconomiques et microéconomiques dédiées à l'analyse des enjeux économiques dans le monde francophone.

https://ofe-plateforme.com/

À propos du Centre de développement de l'OCDE

Le Centre de développement rassemble des décideurs politiques de pays de toutes les régions et de tous les niveaux de revenus. Ils collaborent sur un pied d'égalité pour renforcer la compréhension mutuelle et trouver les voies d'un développement dynamique, solidaire et vert.

Le Centre de développement de l'OCDE appuie de manière indépendante la formulation des politiques publiques de ses pays membres en matière de développement, au moyen d'un travail pluridisciplinaire, rigoureux et adapté à leurs besoins. Il favorise un dialogue informel, dans un climat de confiance, entre les gouvernements et d'autres acteurs publics, privés et philanthropiques. Le Comité directeur du Centre est ouvert aux pays membres et non membres de l'OCDE, de toutes les régions et de tous les groupes de revenus

https://www.oecd.org/fr/about/directorates/development-centre.html

Citer ce rapport :

Observatoire de la Francophonie économique. (2026). Rapport de webinaire. *De l'informel au formel : pour un écosystème entrepreneurial francophone durable.* [Rédigé par M. Sagbo, sous la direction de H. Agbodjan Prince ; éd. A. Braa].

INTRODUCTION

Le 14 octobre 2026, l'Observatoire de la Francophonie économique (OFÉ) de l'Université de Montréal, en collaboration avec le Centre de développement de l'OCDE, a organisé le quatrième webinaire de la série Les Rencontres de la Francophonie économique, intitulé : « De l'informel au formel : pour un écosystème entrepreneurial francophone durable ». Cette rencontre virtuelle a permis d'examiner les enjeux liés à l'importance économique et sociale du secteur informel dans l'espace francophone, particulièrement en Afrique, ainsi que les défis et les opportunités associés à la formalisation des activités entrepreneuriales. Les échanges ont notamment porté sur les obstacles administratifs, financiers et institutionnels, les vulnérabilités des travailleurs informels face aux mutations mondiales et les politiques favorables à un entrepreneuriat inclusif et durable.

Le webinaire a été ouvert et clôturé par le Professeur Hervé Agbodjan Prince, directeur de l'OFÉ. La modération a été assurée par la Professeure Um Ngouem Marie Thérèse, doyenne honoraire de la Faculté des sciences économiques et de gestion à l'Université de Douala (Cameroun). A l'ouverture de la rencontre, le Professeur Hervé Agbodjan Prince a adressé ses mots de bienvenue et a rappelé la vocation de ces rencontres qui consiste à diffuser les résultats de la recherche et favoriser le dialogue entre chercheurs, décideurs et acteurs économiques. Par la suite, la Professeure Um Ngouem Marie Thérèse a présenté la problématique de la rencontre et introduit les différents panélistes (cf. annexe).

1. CONTEXTE

Le secteur informel occupe une place importante dans l'activité économique de nombreux pays en développement, particulièrement en Afrique francophone. Il constitue une source majeure d'emplois et de revenus et contribue à la résilience des ménages face aux crises. Selon les données de l'OIT (2024), le taux d'informalité atteignait 85,9 % au Bénin, 90,3 % au Niger et 89,8 % en Guinée en 2024, contre des proportions nettement inférieures dans les pays francophones d'Europe et d'Amérique du Nord. Ces disparités illustrent la diversité des structures économiques et institutionnelles de l'espace francophone. Malgré son importance, le secteur informel demeure confronté à un accès limité au financement et à la protection sociale, ainsi qu'à des contraintes administratives et des possibilités restreintes de développement. La formalisation peut favoriser l'accès aux marchés et la création d'emplois décents, mais elle soulève plusieurs interrogations : doit-elle être une priorité pour tous les acteurs ? Dans quelles conditions peut-elle améliorer durablement les activités économiques ? Comment préserver les capacités d'inclusion et de résilience de l'informel ? Ces questions se posent avec une importance particulière face au vieillissement, à l'automatisation, au numérique et aux risques environnementaux. Ces mutations sont susceptibles d'accentuer les vulnérabilités des travailleurs informels, dont une proportion importante demeure exclue des dispositifs de protection sociale.

2. INTERVENTIONS DES PANELISTES

Dr Kokou Fambari ATCHI, économiste à la Direction générale des études et analyses économiques du ministère de l'Économie et de la Veille stratégique du Togo et expert associé à l'OFÉ, a présenté les principaux résultats de la note d'analyse stratégique « De l'informel au formel : pour un écosystème entrepreneurial francophone durable » (OFE, 2025). Son intervention a mis en évidence les disparités du dynamisme entrepreneurial entre les pays francophones et les obstacles à la formalisation. Pour mesurer ce dynamisme, l'étude propose un indice synthétique de l'entrepreneuriat, construit à partir de cinq indicateurs relatifs à la création d'entreprises, à leur enregistrement, à leur survie, à l'accès au financement et à l'adoption des outils numériques. Le Canada (79,6), la Suisse (78,4) et la France (76,8) affichent des scores élevés, tandis que les résultats des pays d'Afrique francophone sont plus contrastés, allant de 34,5 en République centrafricaine à 68,7 en Tunisie. L'analyse identifie 5 obstacles majeurs : la complexité administrative (22 %), l'accès limité au financement (20 %), les coûts élevés de formalisation (18 %), la méfiance envers le système fiscal (15 %) et la méconnaissance des avantages de la formalisation (12 %).

Face à ces défis, Dr Atchi a recommandé de simplifier les procédures administratives et de digitaliser les services publics ; de renforcer l'accompagnement des entrepreneurs ; de faciliter l'accès au financement ; de développer les compétences entrepreneuriales, techniques et numériques ; de promouvoir une approche multipartite associant pouvoirs publics, secteur privé et société civile ; et de renforcer l'intégration régionale et l'accès aux marchés. Il a souligné que la formalisation ne doit pas constituer une fin en soi, mais s'accompagner de mesures permettant aux entreprises de se développer durablement, d'améliorer leur productivité et de créer des emplois. Il a également évoqué la nécessité d'approfondir les recherches sur la survie et la croissance des entreprises après leur formalisation.

M. Alexandre KOLEV, chef de l'Unité de cohésion sociale au Centre de développement de l'OCDE, a présenté les résultats du rapport « Protéger les moyens de subsistance des travailleurs de l'économie informelle face aux mutations mondiales ». Fondée sur les données KIIbIH et couvrant 81 pays, l'étude montre que l'emploi informel représente en moyenne 68 % des travailleurs dans les pays étudiés. Elle met en évidence la forte hétérogénéité du secteur, les disparités de revenus, la précarité et l'accès limité à la protection sociale. M. Kolev a insisté sur trois mutations : le vieillissement démographique, qui accentue la vulnérabilité liée à la faible couverture des retraites ; l'automatisation traditionnelle, qui menace particulièrement les travailleurs informels, dont 77 % exercent des tâches manuelles routinières ou non routinières contre 42 % des travailleurs formels ; et les risques environnementaux, auxquels plus de 40 % des travailleurs informels sont exposés à un niveau moyen ou élevé pour les sécheresses et les inondations, contre moins de 2 % des travailleurs formels.

M. Kolev a identifié six priorités pour les politiques publiques : favoriser des emplois plus nombreux et productifs ; investir dans l'éducation et les compétences ; élargir la protection sociale par des dispositifs contributifs et non contributifs ; adapter les mesures aux différentes catégories de travailleurs informels ; mobiliser davantage de ressources publiques ; et développer les infrastructures et services essentiels. Il a souligné que les stratégies de formalisation doivent tenir compte de la diversité des situations et des besoins, plutôt que de privilégier des approches uniformes. La formalisation doit s'inscrire dans une stratégie de développement visant à sécuriser les moyens de subsistance et à améliorer les conditions de vie et de travail.

Mme Chantal MENSAH, entrepreneure togolaise et fondatrice de Nature Marché, entreprise spécialisée dans les produits alimentaires et cosmétiques naturels, a partagé son expérience de transition du secteur informel vers le secteur formel. Cette démarche était motivée par la volonté de développer durablement son entreprise, d'accéder à de nouveaux marchés et de créer des emplois. La formalisation a facilité l'accès aux circuits de distribution structurés, notamment les supermarchés, et le développement de relations commerciales nationales et internationales. Elle a souligné le rôle de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo à travers les formations, les rencontres professionnelles et les événements commerciaux. Ces opportunités ont soutenu l'emploi de jeunes diplômés et l'amélioration des conditions de vie des femmes impliquées dans la production et l'approvisionnement en milieu rural.

Mme Mensah a toutefois reconnu que la transition demeure difficile pour de nombreux entrepreneurs, notamment en raison de la crainte des obligations fiscales et du manque d'informations sur les démarches et les avantages de la formalisation. Elle a aussi attiré l'attention sur les dispositifs d'accompagnement et de financement souvent réservés aux jeunes entrepreneurs, au détriment de personnes plus âgées disposant pourtant d'une expérience importante. Son témoignage a mis en évidence les avantages concrets de la formalisation, tout en soulignant la nécessité de renforcer l'information, la formation et les mécanismes d'accompagnement inclusifs.

3. ECHANGES ET DISCUSSIONS

Les échanges ont approfondi les enjeux de financement, de fiscalité, de droit, de numérique et d'accompagnement. Une question a porté sur les partenariats possibles entre institutions publiques, banques et autres acteurs financiers pour soutenir les jeunes entrepreneurs. Le Professeur Hervé Agbodjan Prince a rappelé que l'OFÉ a pour mission de produire et de diffuser des connaissances, et non de financer directement les activités entrepreneuriales. Alexandre Kolev a souligné l'importance du dialogue entre institutions financières, pouvoirs publics et entrepreneurs afin de proposer des mécanismes adaptés aux microentreprises.

Interrogée sur la perception de l'informalité, Chantal Mensah a identifié la crainte de l'administration fiscale et le manque d'informations comme des obstacles majeurs. La

Professeure Um Ngouem Marie Thérèse a nuancé cette analyse en soulignant que, dans certaines économies africaines, les activités informelles sont déjà fiscalisées, parfois de manière forfaitaire et à des niveaux susceptibles de dépasser ceux du secteur formel. Dans ces conditions, la fiscalité peut aussi inciter à la formalisation.

Une autre question concernait le statut de l'entreprenant prévu par le droit de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA). Le Professeur Hervé Agbodjan Prince a indiqué que ce dispositif vise à faciliter la formalisation des petites activités économiques, mais que son utilisation reste freinée par la méconnaissance des règles nationales et régionales. Il a ainsi souligné l'importance de la vulgarisation juridique.

Sur le rôle du numérique, Alexandre Kolev a évoqué les gains possibles en matière d'information et d'accès aux services financiers, tout en attirant l'attention sur les risques d'exclusion numérique, de confidentialité et de protection des droits. Le Dr Atchi a ajouté que la digitalisation peut simplifier les démarches, élargir les marchés et améliorer la productivité, à condition de disposer d'infrastructures, de compétences et d'un environnement favorable.

Les discussions ont enfin porté sur les mesures d'accompagnement, y compris en milieu rural. La Professeure Um Ngouem Marie Thérèse a souligné le paradoxe des dispositifs qui exigent une formalisation préalable pour bénéficier d'aides destinées aux petites entreprises. Elle a proposé de renforcer les regroupements par corps de métier, la mutualisation des garanties, l'appui-conseil et la protection sociale, notamment l'assurance maladie et les retraites. Les échanges ont fait ressortir la nécessité d'adapter les politiques aux réalités du secteur informel sans faire de la formalisation une condition systématique d'accès au soutien.

CONCLUSION

Le webinaire a mis en évidence le rôle du secteur informel dans les économies francophones, particulièrement en Afrique, et la nécessité de repenser les stratégies de formalisation à partir des réalités économiques et sociales des entrepreneurs et des travailleurs. Les complémentarités entre les interventions des panélistes ont souligné que l'informalité est caractérisée à la fois par des vulnérabilités importantes et par de fortes capacités d'inclusion, d'adaptation et de résilience. Les analyses ont montré que les politiques doivent dépasser la seule dimension administrative pour intégrer la productivité, la formation, la protection sociale et le développement des entreprises. Face au vieillissement, aux transformations technologiques et aux risques environnementaux, la sécurisation des moyens de subsistance des travailleurs informels apparaît comme un enjeu du développement durable. L'expérience de Nature Marché a illustré les opportunités de la formalisation tout en rappelant la nécessité d'un accompagnement accessible.

Enfin, la transition de l'informel vers le formel doit être envisagée comme un processus progressif, inclusif et accompagné plutôt que comme une obligation uniforme. La construction d'un écosystème entrepreneurial francophone durable repose sur la capacité des pouvoirs

publics, institutions financières, organisations professionnelles et partenaires du développement à créer un environnement favorable à la croissance des entreprises, à l'emploi décent et à l'amélioration durable des conditions de vie.

En clôture du webinaire, le Professeur Hervé Agbodjan Prince, directeur de l'OFÉ, a remercié les panélistes, les partenaires de l'événement ainsi que l'ensemble des participants pour la richesse des échanges. Il a également annoncé la tenue de la 5e Conférence internationale de la Francophonie économique, qui se déroulera à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 8 au 10 décembre 2026.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ISE	:	Indice synthétique de l'entrepreneuriat
KIIbIH	:	Key Indicators of Informality based on Individuals and their Households
OCDE	:	Organisation de coopération et de développement économiques
OFÉ	:	Observatoire de la Francophonie économique
OHADA	:	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OIT	:	Organisation internationale du Travail

ANNEXE

Annexe 1 : Programme du webinaire

Date : mercredi 14 octobre 2026 à 9h30 (heure de Montréal/ 15h30 Paris)

Mot de bienvenue : Hervé Agbodjan Prince, professeur titulaire à l'Université de Montréal, directeur de l'OFÉ.

Modération : Prof. Um Ngouem Marie Thérèse, professeure titulaire honoraire et doyenne honoraire de la Faculté des sciences économiques et de gestion, Université de Douala (Cameroun).



Interventions et échanges :

- Dr Kokou Fambari Atchi, Économiste, Direction générale des études et analyses économiques, Ministère de l'Économie et de la Veille stratégique du Togo.
- Alexandre Kolev, chef de l'Unité de cohésion sociale au Centre de développement de l'OCDE, économiste de formation et spécialiste des enjeux liés à l'emploi, à la protection sociale et à la réduction de la pauvreté.

- Chantal Mensah, entrepreneure togolaise et fondatrice de Nature Marché, une entreprise spécialisée dans les produits cosmétiques et alimentaires naturels.